



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du : 20 décembre 2018

Délibération n° 2018-69

Étaient présents :

Administrateurs présents :

Max Roustan – Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Cyril Laurent –
Anne-Lyse Messenger – Gilbert Albini – William Balez – Max Borary – Jean-Paul Schmid
Jean-Claude Auribault - Daniel Canal – Antoine Vinhas - Cédric Marrot – Rachid Nekaa –
Pierrette Paez – Bernard Hillaire – Michèle Veyret – Jean-Marie Bridier – Eric Maubernard

Absents excusés :

Bernard Pialot
Jean-Louis Raymond
Lucie Pialat
Sous-Préfet d'Alès

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Philippe Curtil - Directeur Général
Arnold Bargeton - Secrétaire du Comité d'Entreprise OPH

Assistaient également à la séance :

Pauline Strasman – Valérie Garcia – Ysabelle Castor – Alexia Debornes – Didier Barthélémi –
Camille Bary

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

**Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de
l'expertise et de l'engagement professionnel (IFSE)
Et d'un complément indemnitaire annuel (CIA) pour les Fonctionnaires Territoriaux**

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2018-69 ci-annexé et
après en avoir délibéré, décide avec 18 voix pour et 2 abstentions :

-De mettre en place l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et le
Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour les Fonctionnaires Territoriaux.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL


Philippe CURTIL